

Les 60 ans de la SCH Mon Logis (NE)

Autor(en): **Gobbo, Stéphane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **80 (2008)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-130152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les 60 ans de la SCH Mon Logis (NE)

En fêtant cet été ses 60 ans, la coopérative Mon Logis a célébré en toute simplicité un idéal que ses membres ont su garder intact au fil des ans, mariant esprit d'utopie réaliste et réalisme économique.



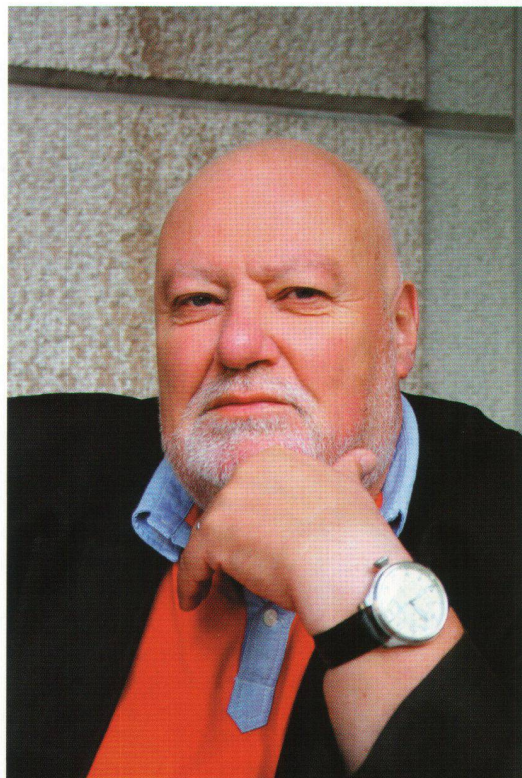
Fribourgeois d'origine, Michel Buchs vit depuis de longues années à Lausanne où il a travaillé jusqu'en 1999 pour la FOBB (Fédération ouvrière du bois et du bâtiment). Date à laquelle le conseil d'administration de la société coopérative d'habitation neuchâteloise Mon Logis, 60 ans cette année, lui propose d'en reprendre la présidence, jusque là assumée par Francis Pellaton. «Etant donné qu'il m'était arrivé d'effectuer des mandats dans des coopératives d'habitation ou de production, notamment à Genève, j'ai tout de suite accepté», se souvient l'intéressé en expliquant que, dans ses statuts, Mon Logis exige que toute personne nommée au conseil d'administration soit membre d'une organisation de l'Union syndicale suisse. «Car nous ne voulons pas que le contrôle de la société échappe à des gens qui ont un certain idéal.»

Cet idéal, explique Michel Buchs, est celui qui a abouti à la création des premières coopératives au sortir de la Seconde Guerre mondiale, «à une époque où les gens avaient de la peine à trouver des logements décents à cause de la flambée des prix. Les coopératives, dont le but est d'entretenir un dialogue avec les coopérateurs, étaient l'émanation de personnes qui voulaient codécider, se lancer des défis sans être toujours aux ordres du grand capital. Des locataires de Mon Logis qui sont sociétaires depuis nos débuts se souviennent d'ailleurs qu'à l'époque les logements étaient assez chers et ressemblaient souvent à des taudis. C'est justement pour offrir aux travailleurs des logements décents que des syndicats ont avancé des fonds pour créer cette société aujourd'hui florissante et totalement indépendante qu'est Mon Logis.»

Utopie et réalisme

A fin juin, Mon Logis a fêté son soixantième anniversaire «simplement» en invitant tous ses sociétaires à une croisière gourmande sur le lac de Neuchâtel. «Ce n'est quand même pas un jubilé», rigole Michel Buchs, qui a profité de l'occasion pour se fendre d'un discours résumant parfaitement l'idéal qui lui est si cher: «Depuis sa création en 1948, notre coopérative a toujours eu à sa tête des hommes et des femmes capables de marier un certain esprit d'utopie idéaliste avec un réalisme économique des plus stricts.» Un réalisme économique qui porte ses fruits puisque Mon Logis, qui possède aujourd'hui près de 550 appartements, essentiellement situés sur le littoral neuchâtelois entre Saint-Blaise et Le Landeron, continue à proposer des loyers allant de 567 à 829 francs pour un trois pièces et de 659 à 997 francs pour un quatre pièces.

«Mais à l'heure actuelle», regrette le président, «les prix du marché ne nous permettent malheureusement plus de construire de nouveaux logements. La construction étant



Michel Buchs.

chère et la spéculation foncière horrible, nous ne pourrions plus remplir un des buts de nos statuts, à savoir mettre à disposition des logements à des prix abordables. L'acquisition de terrains est devenue impossible. Notre dernière tentative date d'il y a environ deux ans. C'était un immeuble prévu dans le quartier de Monruz. On a dû finalement renoncer au projet parce que l'on s'est aperçu que l'on aurait mis sur le marché des quatre pièces à 3000 francs et des trois pièces à un peu plus de 2000! Des loyers qui sont déjà élevés pour tout un chacun, donc totalement inabordable pour les gens que nous devons loger. Notre politique est donc actuellement de viser des bâtiments dont les propriétaires veulent se défaire, par exemple pour raison d'âge. On recherche des immeubles qui ont besoin d'être restaurés et qui, évidemment, respectent nos critères.»

Texte: **Stéphane Gobbo**
PHOTO: STÉPHANE GOBBO

L'entrée d'un des immeubles des Jonchères, à Bevaix.